

ÉCOLE DOCTORALE N° 105

Sciences de la terre, de l'environnement et des planètes - STEP

ÉTABLISSEMENTS

Université Grenoble Alpes - UGA

Université Savoie Mont-Blanc - USMB

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2019-2020
VAGUE A



Pour le Hcéres¹ :

Nelly Dupin, Président par intérim,
Secrétaire générale

Au nom du comité d'experts² :

Frédéric Garabetian, Président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

MEMBRES DU COMITÉ D'EXPERTS

Président : M. Frédéric GARABETIAN, Université de Bordeaux

Experts : Mme Hortense LAEUFFER, Université de Poitiers
Mme Thérèse LEBLOIS, Université de Franche-Comté
Mme Elisabeth TAFFIN DE GIVENCHY, Université Nice Sophia-Antipolis

Conseiller scientifique représentant du Hcéres :

M. Pierre GROS

ÉVALUATION RÉALISÉE EN 2019-2020 SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ EN SEPTEMBRE 2019 ET D'UNE VISITE DE L'ED EN NOVEMBRE 2019

L'évaluation des écoles doctorales a été réalisée à partir des dossiers déposés par la communauté d'universités et établissements Université Grenoble Alpes (ComUE UGA). Au 1er janvier 2020, la ComUE UGA n'existe plus et l'établissement public expérimental nommé « Université Grenoble Alpes » est créé. Le présent rapport d'évaluation a été rédigé précédemment à ce changement, et la mention de ComUE UGA apparaît dans le document. Le présent rapport est adressé à l'établissement public expérimental Université Grenoble Alpes.

PRÉSENTATION DE L'ÉCOLE DOCTORALE

L'école doctorale *Terre univers environnement* (TUE, n°105) est en renouvellement avec changement de nom ; elle deviendra l'ED *Sciences de la terre, de l'environnement et des planètes* (ED STEP). Cette ED sera coaccréditée par l'Université Grenoble Alpes et l'Université Savoie Mont Blanc.

A l'Université Grenoble Alpes, la formation doctorale concerne environ 3 400 doctorants dont plus de 750 soutiennent leur thèse chaque année. Elle s'appuie sur un potentiel d'encadrement de 2 350 chercheurs et enseignants – chercheurs titulaires de l'habilitation à diriger les recherches (HDR) répartis dans une centaine d'unités de recherche fédérées autour de 6 pôles de recherche. Un collège des écoles doctorales (CED) coordonne l'activité de 14 ED articulées avec les pôles de recherche dont le pôle Physique des particules, astrophysique, géosciences, environnement et écologie (PAGE). Le CED bénéficie depuis 2016 de la dynamique de l'IdEx qui inclut un volet *graduate school*. Le CED se positionne pour accompagner une nouvelle évolution de l'établissement avec la création au 1er janvier 2020 de l'Université Intégrée Université de Grenoble Alpes (UI UGA). Au sein du nouvel établissement, le CED devra coordonner une partie de son action avec le collège des écoles doctorales de l'Université Savoie Mont-Blanc, établissement avec lequel 9 ED, dont la future ED STEP, seront coaccréditées.

L'actuelle ED TUE regroupe 8 unités de recherche rattachées à l'Observatoire des sciences de l'univers de Grenoble (OSUG), porteur du LabEx OSUG@2020, au sein du pôle de recherche PAGE. Cela représente un potentiel d'encadrement d'environ 240 chercheurs et enseignants-chercheurs dont 170 titulaires de l'HDR pour environ 170 doctorants dans les domaines des Sciences de la Terre, Sciences de l'environnement, Sciences de l'Univers et plus particulièrement de la Planétologie. Pluridisciplinaire, l'ED TUE délivre 4 des 105 mentions de doctorat délivrées par l'UGA : *Océan, atmosphère, hydrologie* (OAH), *Terre solide* (TS), *Géographie* (Géo) et *Sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement* (STUE). Avec une majorité de doctorants recrutés hors site dont 47 % sont d'origine étrangère et avec un taux d'environ 10 % de thèses réalisées en cotutelles, l'ED contribue à la bonne visibilité locale, nationale et internationale du domaine. Le flux annuel de thèses est compris entre 40 à 50, avec une durée moyenne maîtrisée, voisine de 41 mois. En conformité avec l'arrêté du 25 mai 2016, l'ED veille à la qualité du recrutement de ses doctorants grâce à un dossier de candidature unique, suit individuellement la progression de ses doctorants au cours de leur cursus grâce à l'instauration d'un comité de suivi individuel et l'aide de l'outil « Accès doctorat unique mutualisé » (ADUM). Enfin elle leur assure une formation à l'insertion professionnelle et transverse en concertation avec le CED.

SYNTHÈSE DE L'ÉVALUATION

APPRÉCIATION PAR CRITÈRE

- **Fonctionnement et adossement scientifique de l'école**

La gouvernance de l'ED TUE repose sur un directeur et un directeur adjoint assistés d'un conseil qui devrait inclure un cinquième membre extérieur pour être conforme à l'arrêté du 25 mai 2016 prévoyant 20 %, au moins, de membres extérieurs. Le conseil, actuellement présidé par un professeur de l'UGA qui n'est pas le

directeur, se réunit au moins trois fois par an. Une émanation du conseil, composée de dix membres dont le directeur, le directeur adjoint et deux représentants élus des doctorants, forme une structure opérationnelle, le bureau, qui peut également fonctionner dans un format restreint, sans les doctorants. Les missions de chacune de ces instances sont complémentaires et clairement identifiées. Cette gouvernance a permis à l'ED de faire évoluer ses pratiques, en accord avec l'évolution, en 2016, de la réglementation relative à la formation doctorale, de finaliser un règlement intérieur complet et d'interagir avec le CED.

Le budget annuel de l'ED TUE est de l'ordre de 15 000 euros par an. Un quart de cette somme est alloué au soutien à la mobilité internationale des doctorants, en complément de l'appel annuel de l'IdEx. Par méconnaissance, les doctorants sous-utilisent ce dispositif. L'ED TUE dispose de locaux dans l'enceinte de l'Institut des géosciences de l'environnement, une des unités de recherche rattachées à l'ED dont émane la direction actuelle de l'ED. Le projet de Maison du doctorat mis en avant par le CED questionne la direction de l'ED qui redoute une réduction des interactions entre le secrétariat, la direction et les usagers ainsi qu'un appauvrissement des missions du secrétariat de gestion de l'ED. Pour gérer ses effectifs, l'ED ne dispose que de 0,7 équivalent temps plein (ETP) de secrétariat – gestion, ce qui ne lui permet que difficilement d'entreprendre des tâches de fond comme la formalisation de procédures en vigueur.

L'ED TUE dispose d'un site internet complet, clair et informatif, avec une version anglaise qui est perfectible, et de l'interface ADUM. L'ED dispose de listes de diffusion auxquelles les représentants élus des doctorants ont accès. L'enquête de satisfaction réalisée par les doctorants montre que ces dispositions peinent à assurer la bonne diffusion de toutes les informations, les échanges par messagerie électronique avec le secrétariat - gestion de l'ED restant le moyen privilégié par les doctorants auditionnés pour recueillir une information claire.

Chaque année, les établissements UGA et Université Savoie Mont Blanc attribuent respectivement 7 et 1 de leurs 83 et 11 contrats doctoraux (CD) à l'ED TUE. Cette dotation, en nette diminution sur la période évaluée, représente 30 % des financements doctoraux de l'ED. Le LabEx OSUG@2020 et l'IdEx fournissent entre 1 et 8,5 CD par an, soit en moyenne 10 % des financements doctoraux annuels de l'ED sur la période évaluée. Les autres financements doctoraux proviennent d'autres organismes (19 %), de projets de recherche (12 %), de contrats industriels (12 %) ou bien de bourses de gouvernements étrangers (17 %). Le contingent de CD d'établissement ainsi que les CD LabEx et IdEx sont attribués après audition des candidats sur des critères de mérite connus des doctorants qui apprécient l'étape de constitution du dossier unique de candidature les préparant ainsi efficacement à l'entrée en thèse. Environ 30 % des doctorants recrutés viennent d'établissements grenoblois, la majorité venant d'autres établissements en France ou de l'étranger. Ces derniers représentent environ 47 % de l'effectif. Sur la période écoulée, les doctorantes représentent 37 % de l'effectif, les ingénieurs 15 %. Tous les doctorants sont financés au moment de leur première inscription car l'ED demande un financement mensuel d'au moins 1 200 euros pendant 36 mois. Si la thèse se poursuit à l'issue de la troisième année de financement, l'ED demande un complément de financement sans lequel elle suspend la réinscription jusqu'à la production du mémoire, s'il y a lieu. Dans cette démarche, l'ED bénéficie du soutien des unités de recherche qui sont apparues très concernées par cette question lors de la visite du comité d'experts.

Avec 25 thèses en cotutelles établies, soit 12 % des thèses initiées sur la période évaluée, l'ED TUE développe une bonne ouverture à l'international.

Réfléchi et organisé, le changement de direction permettra à la direction de la future ED STEP de conserver les bonnes pratiques mises en place lors de la période écoulée par l'actuelle direction de l'ED TUE et de poursuivre son action.

• Encadrement et formation des doctorants

Depuis 2015, l'Université Grenoble Alpes s'appuie sur le CED pour coordonner des comités HDR sur le périmètre des ED. Sur la période 2014 - 2018, 51 HDR ont été soutenues dans le périmètre des Sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement, contribuant à l'augmentation du potentiel d'encadrement de l'ED TUE de 134 à 170 HDR. Associée à la diminution du nombre annuel de doctorants primo-inscrits, cette augmentation du nombre de chercheurs et enseignants – chercheurs titulaires de l'HDR se traduit par une diminution nette du taux d'encadrement passant de 1,5 à moins de 1 doctorant par HDR. L'ED limite la direction de thèse à deux personnes comme le prévoit l'arrêté de mai 2016 mais reconnaît le co-encadrement. Un taux maximum d'encadrement a été fixé à 300 % ou 6 doctorants par HDR. Ces règles sont respectées mais 32 % des HDR sont dits inactifs en 2018/2019. Ce pourcentage assez élevé de chercheurs ou enseignants – chercheurs qui ne dirigent ni ne codirigent aucun doctorat devrait être pris en considération par les instances de l'ED.

L'ED TUE impose que chaque doctorant soit financé à hauteur de 1200 euros par mois pendant 36 mois. Ces financements proviennent de contrats doctoraux d'établissement pour 30 % et de l'IdEx et du LabEx pour 10

%. Ainsi 60 % des allocations doctorales dont bénéficient les doctorants de l'ED proviennent d'autres organismes, de contrats de recherche, de bourses de doctorat internationales ou de financement industriels. Ces données témoignent de la capacité des chercheurs et enseignants chercheurs rattachés à l'ED à mobiliser des financements doctoraux et de l'attractivité de cette communauté scientifique à l'international.

L'ED TUE accueille chaque primo-entrant à l'occasion d'un entretien en présence de son(ses) directeur(s) de thèse. Au cours de cet entretien sont évoqués la charte des thèses, la convention de formation, le comité de suivi individuel, les missions complémentaires d'enseignement et les modalités d'utilisation d'ADUM. Lors de la journée de rentrée réunissant cependant moins de 40 % de l'effectif doctorant de l'ED, des informations sur le service d'accueil des étudiants internationaux, sur le centre de santé ainsi que sur l'association des doctorants de l'ED (LaiTUE) sont données. L'ensemble de ce dispositif d'accueil très abouti est complété par la demi-journée de rentrée, organisée par le CED et focalisée sur la formation complémentaire et la poursuite de carrière.

Le suivi des doctorants est basé sur un double dispositif. Le comité de thèse regroupe la direction de thèse et deux personnalités extérieures pour suivre la progression du projet doctoral. L'ED demande qu'un temps d'échange soit aménagé entre le doctorant et les personnalités extérieures sans la direction de thèse. Cependant l'enquête réalisée par les doctorants signale que 16 doctorants n'ayant pas reçu de directives pour la conduite de leur comité de thèse n'auraient pas eu cet échange. L'une des personnalités extérieures du comité de thèse (le référent) participe ensuite au comité de suivi individuel qui regroupe la direction de l'ED et celle de l'unité de recherche du doctorant. L'adhésion et l'implication des unités de recherche dans ce dispositif est remarquable. Annuellement, au moment de la réinscription, le comité de suivi individuel prend connaissance du rapport du comité de thèse et reçoit individuellement le doctorant. Dans leurs réponses à l'enquête de satisfaction qu'ils ont eux-même réalisée, les doctorants ne différencient pas le comité de thèse du comité de suivi individuel. Ils reconnaissent à 92 % que ce dispositif est utile tandis que 7 % trouvent que l'exercice est trop stressant pour être utile. Ceux-là vivent le comité de thèse comme une évaluation de leurs travaux plus que comme un soutien à leur bon déroulement. La plupart perçoit ce dispositif comme un lieu d'échange scientifique permettant de discuter des résultats de la recherche. Seule une minorité évoque la possibilité d'aborder d'autres aspects de la vie du doctorant.

L'ED impose que chaque doctorant effectue 120 heures de formation équitablement réparties entre formations disciplinaires, transverses et professionnalisantes. Accessibles sur l'interface ADUM, plus de 70 modules de formation à caractère professionnalisant ou transverse, incluant une sensibilisation à l'éthique et à l'intégrité scientifique, ont été proposés en 2017/2018 par le département formations transversales et insertion professionnelle du CED. Ce dispositif complète l'offre de formation disciplinaire de l'ED TUE. Dans celle-ci, l'ED permet à ses doctorants de suivre des modules des masters locaux et propose trois modules de formation doctorale en géophysique, sismologie. L'ED TUE s'associe avec d'autres ED en France pour offrir trois modules de formation en modélisation et traitement des données pour les géosciences. Ce dispositif est soutenu par l'Institut des sciences de l'univers du CNRS au travers de son programme Méthodes mathématiques et numérique (CNRS/INSU/LEFE/ MANU). L'intérêt et le succès de cette offre de formation reconduite tous les ans depuis 2014 amènent l'ED TUE et ses partenaires à envisager une extension à l'échelon international sous la forme d'un *International training network* des *Marie Skłodowska Curie actions*.

L'ED TUE organise une journée de rentrée, très peu suivie, mais pas de journée des doctorants, celle-ci étant traditionnellement proposée au niveau des instituts et laboratoires. Ces derniers participent à des séminaires scientifiques dans leurs instituts et unités de recherche respectifs. Cette situation héritée ne promeut pas la diversité thématique de l'ED ni ne cristallise le sentiment d'appartenance à l'ED des doctorants.

Les doctorants de l'ED TUE organisent une journée de vulgarisation scientifique, les « Tribulations Savantes ». Ils participent activement aux dispositifs d'animation et de promotion du doctorat réalisés à l'échelle de l'établissement tels que le prix de thèse ou le concours « Ma thèse en 180 secondes ». En 2018, un doctorant de l'ED TUE a été lauréat de ce concours aux niveaux national et international, tandis que quatre doctorants de l'ED ont obtenu un prix de thèse au cours de ces cinq dernières années.

Les règles de constitution des jurys de thèse appliquées par l'ED TUE sont conformes à l'arrêté de mai 2016 et figurent dans le règlement intérieur de l'ED. L'autorisation de soutenance est accordée sur la base des rapports de deux rapporteurs (qui ne peuvent pas être les membres du comité de thèse ni des personnes ayant publié avec le doctorant) et de l'examen des formations suivies. En revanche il n'est pas imposé d'avoir publié un article dans une revue à comité de lecture (ACL) pendant la thèse pour ne pas risquer d'allonger sa durée. Cependant sur les quatre dernières années, 86 % des docteurs de l'ED TUE sont auteurs ou co-auteurs d'au moins un ACL et 50 % ont soutenu leur thèse en 38 mois ou moins. La durée de thèse moyenne est stable, autour de 40,8 mois. Allongeant la moyenne de la durée de thèse, quelques cas particuliers de thèses anormalement longues sont connus de la direction de l'ED et liés à des reprises de thèse suite à une insertion

professionnelle. L'ED TUE ne dispose pas de données exploitables sur le financement des mois de thèse supplémentaires au-delà des 36 mois car les situations sont assez disparates. Conscientes de l'enjeu, les unités de recherche rattachées à l'ED s'impliquent autour de cette question mais il n'existe pas de dispositif garantissant le financement complet de la fin de thèse.

La direction de l'ED TUE se préoccupe des cas d'abandons. Grâce à une analyse détaillée de 15 des 16 cas intervenus sur la période écoulée, elle a pu en dresser une typologie. Le groupe le plus préoccupant est celui des doctorants qui ne parviennent pas à produire leur manuscrit à l'issue de la période d'expérimentation et d'acquisition de résultats. En effet, ces situations pourraient, si elles étaient détectées plus précocement, faire l'objet d'un accompagnement par l'ED. L'ED TUE est accompagnée dans le traitement des fins de thèses délicates par la commission doctorale des dispenses et dérogations du CED.

- **Suivi du parcours professionnel des docteurs**

Le pôle carrière du CED anime l'action de l'établissement en termes d'insertion professionnelle. Des dispositifs éprouvés de formation comme les Doctoriales® (qui réunissent annuellement 80 à 90 doctorants) sont mis en œuvre parallèlement au développement de dispositifs plus récents comme le portfolio de compétences. Une réflexion d'ampleur conduite à l'UGA sous l'impulsion de la directrice du Pôle carrière en présence d'associations nationalement reconnues pour leur action dans ce domaine, a abouti à la production d'un outil permettant à chaque doctorant de faire en ligne un bilan de compétences en vue de la production du portfolio. En revanche, les labels, pensés pour constituer des offres de formation cohérentes et ciblées sur des catégories d'emploi, représentent, pour les doctorants de l'ED TUE, des blocs de formations trop astreignants pour être massivement suivis.

Les enquêtes sur le devenir des docteurs sont conjointement assurées par le CED qui en définit leurs modalités et par l'ED qui les diffuse auprès de ses doctorants. Cette procédure s'avère efficace puisque tous les docteurs de l'ED TUE diplômés entre 2013 et 2015 ont répondu à l'enquête sur leur devenir à 3 ans. Ceux-ci ont une bonne insertion professionnelle puisqu'ils s'insèrent à plus de 80 % dans des emplois nécessitant le doctorat dont plus de 50 % en emploi stable. Moins de 7 % sont en recherche d'emploi tandis qu'une grande partie des docteurs qui n'ont pas encore un emploi stable sont en postdoctorat à l'étranger.

AUTOÉVALUATION ET PROJET

L'autoévaluation réalisée par le CED et l'ED TUE s'est inscrite dans la perspective de la création de l'université intégrée Université Grenoble Alpes en janvier 2020. La politique d'harmonisation des pratiques portée par le CED pour renforcer la visibilité du doctorat à l'UGA se justifie.

Le projet de Maison du doctorat est une autre concrétisation de cette dynamique qui vise à améliorer les services apportés aux doctorants et docteurs en regroupant notamment l'ensemble des services de soutien au doctorat. L'ED TUE perçoit cette dynamique comme nécessaire mais elle reste vigilante pour faire respecter ses spécificités disciplinaires en matière de formation doctorale. L'ED comprend le projet de Maison du doctorat mais s'inquiète des conséquences d'une relocalisation de son secrétariat – gestion, avec pour conséquences potentielles la réduction des interactions avec les chercheurs et enseignants-chercheurs rattachés ainsi que la réduction et la dépréciation de ses missions. Le nombre réduit d'équivalent temps-plein de secrétariat - gestion attribué à l'ED TUE limite en effet les possibilités de confier à l'agent des tâches de fond comme l'entretien du site web. A l'initiative des doctorants, une enquête de satisfaction a été conduite auprès des doctorants de l'ED TUE, complétant l'autoévaluation réalisée par la direction de l'ED. Demandeurs d'informations pour faciliter les procédures administratives qu'ils jugent complexes et lourdes (*a fortiori* pour les anglophones), les doctorants sont majoritairement satisfaits des formations offertes ainsi que du suivi réalisé dans le cadre du comité de thèse malgré les difficultés rencontrées par un tiers d'entre eux pour se procurer les directives concernant ce suivi. Le problème que soulève le financement des fins de thèses au-delà du 36^{ème} mois est signalé par les doctorants. Il est traité au cas par cas en étroite concertation entre l'ED et les unités de recherche qui font face à l'absence de solutions généralisables.

La future ED STEP conserve le périmètre scientifique de l'ED TUE et adopte ses procédures de gouvernance. Le changement de direction sera anticipé par un passage de relais progressif. La future direction souhaite poursuivre et amplifier l'action de l'ED TUE au service de la formation doctorale en sciences de la terre, de l'environnement et des planètes. Un changement de nom permettra de renforcer la lisibilité des domaines de rattachement de la future ED STEP qui conserve le même adossement scientifique à l'exception de l'astrophysique qui relèvera de l'ED de physique. Le terme « Univers » évoquait en effet l'astrophysique qui est depuis plusieurs années rattachée à l'ED de Physique. Capitalisant sur la qualité de son adossement

scientifique et sur la bonne insertion professionnelle de ses doctorants, la future ED STEP portera ses efforts sur ses interactions avec le monde socio-économique, notamment au sein de son conseil, et cherchera à résoudre les cas d'abandons. Ces objectifs concrets devraient être atteints par une nouvelle équipe de direction lucide et déterminée.

APPRÉCIATION GLOBALE

Issue du renouvellement de l'ED TUE avec changement de nom et de direction, la future ED STEP formera les doctorants dans quatre spécialités : *Océan – atmosphère – hydrologie, Terre solide, Géographie, sciences de Terre de l'univers et de l'environnement*. Nationalement et internationalement reconnues, les unités de recherche rassemblées dans ce domaine forment une entité cohérente et visible. Un tel adossement constitue un atout majeur pour la formation et la poursuite de carrière des futurs docteurs.

Les efforts conduits par la direction de l'ED TUE pour harmoniser ses procédures dans le cadre du CED en accord avec l'arrêté de mai 2016, profiteront à la future ED STEP. Celle-ci veillera à la qualité du recrutement de ses doctorants grâce à un dossier de candidature unique. Le projet affiché est de suivre individuellement la progression de ses doctorants au cours de leur cursus et de leur assurer une formation professionnalisante et transverse, en concertation avec le CED, grâce aux outils numériques pour le suivi de ses docteurs (ADUM). Il s'agit également de poursuivre et de porter à l'échelon international la formation disciplinaire proposée jusqu'ici à l'échelon national, en concertation avec les ED partenaires. Avec une durée des thèses maîtrisée et une excellente productivité des doctorants en termes de signature et co-signature d'articles dans des revues à comités de lecture, les jeunes docteurs de la future ED STEP devraient continuer à bénéficier d'une bonne insertion professionnelle. Capitalisant sur ce bilan très satisfaisant et s'appuyant sur une analyse lucide des points qui restent perfectibles, la future équipe de direction semble résolue à poursuivre avec méthode et application la formation des futurs docteurs en Sciences de la terre, de l'environnement et des planètes.

• Points forts

- Bonne insertion professionnelle des docteurs.
- Positionnement et adossement scientifique de qualité.
- Excellente production scientifique des doctorants.
- Formation disciplinaire importante et diversifiée, co-portée par l'ED au sein d'un réseau national soutenu par l'Institut national des sciences de l'univers (INSU) .
- Bonne qualité du processus de recrutement des doctorants à l'aide d'un dossier unique.

• Points faibles

- Absence de journée des doctorants comme base d'animation scientifique et de communication de l'ED pour ses doctorants.
- Incertitudes sur le soutien en secrétariat – gestion dont bénéficiera l'ED au moment du regroupement des personnels dans une Maison du doctorat.

RECOMMANDATIONS

A L'ATTENTION DE L'ÉCOLE DOCTORALE

La relation étroite qu'elle entretient avec les unités de recherche qui lui sont rattachées conduit l'ED à leur déléguer l'organisation de journées d'animations scientifiques auxquelles participent ses doctorants. Une journée d'animation organisée par l'ED permettrait, en effet, aux doctorants des différentes unités d'interagir dans un autre cadre. De plus, la circulation d'informations entre l'ED et ses doctorants serait fluidifiée si une partie de cette journée était consacrée aux questions qui touchent à leur cursus, à leur poursuite de carrière ou à la vie du campus ou de l'ED, points sur lesquels ils se déclarent en déficit d'information. Afin d'améliorer la diffusion d'informations vers les doctorants, des démarches incitatives pourraient également être mises en œuvre pour augmenter la participation à la journée de rentrée.

A L'ATTENTION DE L'ÉTABLISSEMENT

La structuration de la formation doctorale impulsée par le CED inclut une harmonisation des ETP en secrétariat – gestion affectés aux ED ainsi qu'un projet de Maison du doctorat destinée à améliorer le service aux doctorants. Cela pourrait représenter une double menace pour une ED de la taille de la future ED STEP. D'une part, le temps de travail de l'agent au service de l'ED (actuellement 0,7 ETP), lui permet difficilement d'entreprendre des tâches de fond comme la formalisation de documents synthétisant les procédures en vigueur ou la maintenance du site web bilingue. Par ailleurs la relocalisation du secrétariat loin des laboratoires pourrait également entraîner une réduction des interactions quotidiennes avec les usagers. Combinées, ces deux difficultés pourraient aboutir à un appauvrissement des missions de secrétariat – gestion confiées à l'agent et finalement à sa démotivation. Il conviendrait donc de garantir le maintien d'interactions privilégiées entre l'agent en charge du secrétariat - gestion de l'ED et la direction et les usagers de l'ED mais aussi de veiller à conserver, au niveau des ED, une diversité de tâches qui préserve l'attractivité du poste.

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)



OBSERVATIONS DE L'ÉTABLISSEMENT

Saint-Martin-d'Hères, le 22 janvier 2020

Collège doctoral
Direction Administrative
Bâtiment Pluriel
701 rue de la piscine
38400 Saint-Martin-d'Hères
France

Monsieur Jean-Marc GEIB
Directeur
Département d'évaluation des formations
HCERES
2 rue Albert Einstein
75013 PARIS

Chrono : CED/NJ/ELR/2020_002
Affaire suivie par :
Emilie Le Risbé
+33 (0)4 76 82 40 20
emilie.le-risbe@univ-grenoble-alpes.fr

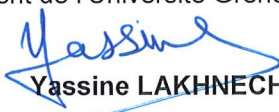
Objet : Réponse au rapport du comité d'évaluation de l'Ecole Doctorale n°105 Terre Univers Environnement (ED TUE) – Observations établissement

Monsieur le Directeur,

L'Université Grenoble Alpes (UGA) remercie le comité d'évaluation du travail effectué et de la qualité des échanges lors de la visite. Elle prend note des points à améliorer et veillera à ce qu'une démarche d'amélioration continue soit mise en place pour prendre en compte les avis du comité.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.

Président de l'Université Grenoble Alpes


Yassine LAKHNECH